GUILLAUME SAINTENY

GÉNÉRATION ÉCOLOGIE

ASCENSION ET DÉCLIN D'UNE « MACHINE ÉLECTORALE »

De l'apogée de 1992 (7,1 % des suffrages exprimés) aux basses eaux de 1997 (1,7 % des suffrages exprimés), de l'ambition d'incarner un renouveau de la politique aux accusations d'opportunisme politico-financier de 1997, Génération écologie (GE) a connu un déclin aussi rapide que l'avait été son succès. Comment expliquer un tel retournement ?

Après sa candidature à l'élection présidentielle de 1981, Brice Lalonde et Les Amis de la Terre (organisation dont il est responsable dans les années 1970) demeurent à l'écart du processus d'organisation croissante et d'unification des écologistes qui aboutit, en 1984, à la création des Verts. Brice Lalonde n'adhère pas à cette structure. En 1988, l'ancien candidat écologiste à la présidentielle appelle à voter pour François Mitterrand dès le premier tour des présidentielles. Lorsqu'il entre au gouvernement, en mai 1988, Brice Lalonde ne représente que lui-même, et en aucun cas les structures écologistes, alors partiellement unifiées dans Les Verts. En juin 1988, c'est sous l'étiquette « majorité présidentielle » qu'il se présente aux législatives en Seine-et-Marne. La stratégie de Brice Lalonde est alors, nettement, une stratégie de ralliement à l'un des acteurs politiques établis et de pression, de l'intérieur.

Or, le succès des Verts aux municipales de mars 1989 modifie la structuration du champ politique. En raison de l'évolution de la configuration culturelle, politique, médiatique et institutionnelle et de la meilleure utilisation de cette nouvelle configuration par Les Verts, il existe, alors, un potentiel électoral. La désaffection envers le PS comme l'accélération, à partir du milieu des années 1980, du déclin des affiliations partisanes peuvent donner à penser que ce potentiel électoral est durable et qu'il peut être mobilisé par un nouvel acteur politique. La création de Génération écologie résulte directement de l'apparition de cette nouvelle configuration sociopolitique.

Dès mai 1989, Brice Lalonde souhaite constituer une liste pour les élections européennes de juin. En décembre 1990, Génération écologie est créé. Le rapide succès de cette structure découle – au-delà de la conjoncture favorable qui préexiste à sa création – du relatif respect des conditions nécessaires à cette réussite et, notamment, de

la mobilisation de structures et de réseaux préconstitués.

Les Raisons d'un Succès

Dans les mouvements écologistes qui se succèdent jusqu'à la fin des années 1980, le souci de démocratie interne l'emporte sur l'efficacité de la structure et sur un éventuel but de pouvoir[1]. Génération écologie s'inscrit d'emblée dans une démarche inverse. L'organisation est celle d'un parti de pouvoir. Le congrès n'est pas une assemblée générale rassemblant tous les membres, comme chez Les Verts, mais la réunion des délégués mandatés par les fédérations. On observe donc l'instauration d'un échelon intermédiaire entre l'assemblée générale et l'organe parlementaire. Le congrès élit (au scrutin de liste) les membres du conseil national, selon un schéma classique dans les autres partis politiques. Le conseil national, organe parlementaire, élit en son sein, au scrutin de liste, un bureau national, lequel désigne à son tour les membres du secrétariat national : l'exécutif de l'association.

A l'inverse de ce qu'on observe dans les mouvements écologistes précédents, la structure est très présidentialisée et très centralisée. « Le président représente l'association. Il convoque le conseil national et le congrès national » (art. 8). Il dirige l'association avec le bureau national et le conseil national (art. 7). C'est, certes, le bureau national qui désigne en son sein les membres du secrétariat national mais « sur proposition du président » (art. 9)[2]. On est donc très éloigné du « basisme » des organisations écologistes précédentes et de leur spécificité : représentation des minorités, représentation majoritaire des régions, référendum d'initiative populaire, égalité de quatre porte-parole...

Une stratégie clairement électoraliste

Loin des hésitations presque permanentes et des conflits au sein des autres organisations écologistes sur la stratégie à suivre, une stratégie politique et électorale nettement définie, même si elle est énoncée en termes flous, est appliquée d'emblée par Génération écologie et son président. Au lieu d'une stratégie d'union de la gauche réactualisée ou de la stratégie du « ni-ni » qui, habile un temps, gêne ensuite la conclusion d'alliances, le président de GE préconise la constitution d'une nouvelle majorité associant les « libéraux sociaux » aux « socialistes libéraux » et aux « écologistes réalistes ». Cette stratégie est prônée avec une certaine constance puisqu'on la retrouve, exprimée par Brice Lalonde, avec un vocable parfois différent, dès la fin des années 1970. A l'inverse des autres mouvements écologistes, les alliances sont recherchées d'emblée. Il s'agit plus d'une stratégie du « et-et » que du « ni-

1. Sur ce point, voir Guillaume Sainteny, *Les Verts*, Paris, PUF, 1991.

2. Voir *Génération écologie, Statuts*, présentés à l'Assemblée générale des 15 et 16 décembre 1990. Ces statuts sont par la suite modifiés dans le sens d'un renforcement des pouvoirs du président, notamment par une réforme opérée en octobre 1996. Les nouveaux statuts indiquent que « le président mène et dirige le mouvement ». Le bureau national, organe exécutif, est supprimé et remplacé par un conseil politique et un conseil exécutif dont les membres sont nommés par le président, lequel n'est plus élu par le conseil national mais par l'ensemble des adhérents.

ni » qui porte donc vers la discussion, la négociation et le compromis. De même, dès le début, contrairement aux hésitations précédentes des écologistes, la stratégie est nettement électoraliste. Les statuts adoptés en décembre 1990 prévoient déjà les conditions d'investiture et de soutien des candidats aux élections municipales, départementales, régionales, nationales, européennes... Avant même la création officielle de Génération écologie, Brice Lalonde soutient des candidats à des élections partielles, parfois contre le candidat soutenu par d'autres membres du gouvernement auquel il appartient. Dès 1991, GE présente des candidats à des élections partielles et, en 1992, l'organisation investit des listes aux régionales dans soixante-seize départements.

Cette stratégie, clairement électoraliste, s'avère particulièrement adaptée, d'une part, à la structure des ressources offertes à un intrus dans le système français (relativement plus favorable dans un cadre électoral que pour une stratégie de pression) et, d'autre part, à l'existence d'un potentiel électoral important qui apparaît comme la ressource essentielle de la période[3]. Cette stratégie conduit à un succès dès mars 1992. La concentration du dispositif électoral sur le scrutin régional au détriment du scrutin cantonal permet d'obtenir un nombre d'élus égal à celui des Verts (103 contre 104) en présentant dix-neuf listes de moins. Génération écologie parvient, très nettement, à entamer le potentiel électoral vert (elle devance Les Verts dans une région sur trois), mais aussi de gauche et centriste. Ce sont ainsi 28 % des électeurs verts de juin 1989 (et 19 % du vote Waechter de 1988) ainsi que 9 % des électeurs socialistes, 7 % des électeurs communistes et 7 % des électeurs centristes qui rejoignent GE en mars 1992[4].

3. La loi du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique, si elle avantage les partis établis et les grands partis, constitue cependant un petit progrès pour les petits partis et les intrus. La situation reste inchangée pour les élections européennes, régionales, cantonales et municipales. Si aucun financement public n'est prévu lors des élections législatives pour les candidats obtenant moins de 5 % des suffrages exprimés, ceux dépassant ce seuil obtiennent le remboursement d'un plafond fixé à 500 000 F. Pour le premier tour des présidentielles, la loi prévoit un remboursement d'un vingtième d'un plafond fixé à 120 MF pour les candidats obtenant moins de 5 % de suffrages exprimés aux présidentielles (portés au quart si le candidat obtient plus de 5 %). Les lois du 15 janvier et du 10 mai 1990 améliorent nettement ce dispositif pour les petites formations. Le mécanisme des plafonds de dépenses est étendu à toutes les élections (sauf les municipales et les cantonales dans les circonscriptions de moins de 9 000 habitants). Le financement public des petits partis devient possible, sans condition de seuil en suffrages exprimés, avec la seule exigence d'une présence dans 50 circonscriptions. Ces perspectives de ressources financières (l'aide en fonction des résultats électoraux n'intervient, en effet, qu'après le renouvellement de l'Assemblée nationale suivant l'entrée en vigueur de la loi) puis ces ressources elles-mêmes sont autant de nouveaux atouts pour un nouveau parti.

Dans les faits, s'il demeure très inférieur à celui des grands partis, le financement public obtenu par les écologistes devient appréciable avec ces nouvelles lois. En 1993, si le RPR, le PR, le PS et le Front national reçoivent respectivement 134,8 MF, 47,8 MF, 167,1 MF et 29,1 MF de financement public, Génération écologie reçoit tout de même 8,4 MF (ce qui représente plus de la moitié de son budget pour cet exercice : 14 MF), c'est-à-dire plus que le MRG (4,8 MF) ou le Parti radical (6,5 MF) (voir *Journal officiel*, 19 novembre 1994).

4. Sondage SOFRES, post-électoral, 25-26 mars 1992.

On peut ainsi estimer que Génération écologie conquiert des électeurs qui n'auraient pas voté pour Les Verts en son absence et que leurs doubles candidatures ont pour effet, alors, d'élargir le résultat écologiste global. Cela semble confirmé par le fait qu'en 1992 les listes d'union n'atteignent ni la moyenne nationale ni le score additionné des listes Génération écologie plus Verts dans les départements voisins. Indirectement, la présentation de listes GE et la division des écologistes conduisent donc, sans doute, à un résultat électoral plus important.

Un programme modéré et œcuménique

Les orientations programmatiques de Génération écologie se révèlent également plus adaptées dans leur contenu comme dans la forme de leur énonciation à ce type de stratégie politique et électorale que celles des organisations précédentes et des Verts. Quelques clivages et idées-forces les sous-tendent (avec une certaine continuité chez Brice Lalonde depuis la fin des années 1970) : l'Europe et la citoyenneté planétaire contre le « nationalisme cocardier » ; consommer mieux contre produire plus ; la démocratisation de la société, des institutions et des choix techniques contre l'étatisme à la française ; le partage du travail et la prise en compte des revenus non monétaires... La charte de Génération écologie insiste sur ces thèmes : démocratiser les choix techniques, partager l'emploi, favoriser l'activité libre, relations humaines, accès aux informations, proximité des services publics, silence, beauté des paysages qui constituent un « pouvoir de vivre » à côté du pouvoir d'achat, introduire les questions de la nature et de la technique au cœur du débat politique, développer l'autonomie des personnes, condition d'une société plus conviviale et démocratique[5]... Fin 1991, Génération écologie définit plus précisément dix objectifs : une fiscalité plus écologique ; réformer les institutions (notamment l'organisation territoriale et les modes de scrutin, en faveur de la région) ; renforcer le ministère de l'Environnement, retirer les plans d'urbanisme au maire pour en confier l'élaboration à l'État ou à la région ; des villes pour les enfants ; une agriculture plus contractuelle ; favoriser le rail au détriment de la route ; croissance zéro de la consommation d'énergie (mais acceptation de la « cohabitation avec le nucléaire ») ; instaurer une indemnité incitative au partage du travail ; désarmement[6]...

Lors de la campagne pour les législatives de 1993, le programme s'oriente autour de quelques thèmes clés : l'environnement, la fraternité, la guerre contre le chômage *via* une redistribution du temps de travail, développer la démocratie et la participation des citoyens tout en luttant contre la technocratie.

Le programme de gouvernement de Génération écologie s'organise autour de quatre priorités : « sauver l'Europe » (renégociation du GATT, lier le progrès dans le libre-échange aux progrès dans l'harmonisation écologique et sociale des conditions de production) ; « régénérer la démocratie » (réforme du mode de scrutin, limita-

5. *La Charte de Génération écologie*, dépliant (s.d.), 4 p.
6. Voir *La Lettre de Génération écologie*, juillet 1992, pp. 9-10.

tion du cumul des mandats, renforcement des pouvoirs des conseils régionaux) ; « faire la guerre au chômage » (favoriser le travail à temps réduit, diminuer les charges sociales sur les cent premiers francs de salaire en échange d'une augmentation de la CSG et de la TIPP, service civil consacré à l'environnement, à l'humanitaire...) ; « marier l'écologie et l'économie » (assouplir la politique de crédit bancaire, création d'écotaxes en substitution progressive à la taxation du travail...).

Par rapport à ceux des organisations écologistes précédentes et à ceux des Verts, ce programme apparaît, dans son contenu comme dans sa formulation, plus réformiste, plus libéral, moins radical... Il répond ainsi au nécessaire processus de modération et d'œcuménisation du programme et du discours d'un parti à but de pouvoir[7]. Il s'agit de conquérir de nouveaux pans de représentativité grâce à un langage plus ouvert, des analyses plus souples, plus floues, plus prudentes, posant les problèmes de manière plus consensuelle, plus vague et plus modérée. Les thèmes d'environnement et connexes à l'environnement sont « relayés » par d'autres, flous, modérés, à fort pouvoir d'adhésion, voire consensuels, notamment l'Europe (« génération Europe ») ou la fraternité (« génération fraternité »), dont la fonction est d'élargir le discours du mouvement et d'essayer de lui faire dépasser son statut initial et sa crédibilité sectorielle.

Une élite plus légitime

Génération écologie recrute très rapidement une élite politique beaucoup moins atypique que celle des mouvements écologistes précédents et des Verts, et beaucoup plus proche de celle des partis établis. C'est d'abord le cas de son président dont l'expérience passée et les ressources politiques et culturelles font un professionnel de la politique à l'inverse du leader des Verts (à l'époque Antoine Waechter), type idéal du dirigeant associatif, de l'expert technicien. Mais, de manière homologique avec Brice Lalonde, c'est aussi le cas de bon nombre de dirigeants et candidats de GE. Ce mouvement parvient d'emblée à recruter un personnel politique légitime, formé de hauts fonctionnaires (Lucien Chabason, André Holleaux, Lionel Stoléru...), de juristes (Jean-Louis Borloo, Jean-François Anquetil, Brigitte Contat-Desfontaines, Philippe Brunswick, Francis Terquem...), d'un personnel possédant déjà une expérience politique (François Donzel, ancien de l'UNEF et de la CGT, Jean-Jacques Porchez, ex-PC, Jean-Claude Le Scornet, passé par le PSU et l'AREV, François Lapoix et Jacques Varet, ex-PSU, Jean-Claude Demaure, passé par les JC, le PS, le SNESUP, le SGEN-CFDT et le Mouvement d'écologie politique [MEP], Guy Konopnicki ancien président de l'UNEF, ancien membre du bureau national de l'UEC et du comité central du PC...) et aussi de notables enracinés localement (ainsi, en mars 1992, un tiers des têtes de liste possèdent déjà un mandat local) et dotés d'un passé et de ressources politiques (Yves Piétrasanta, ex-MRG, maire de Mèze, conseiller général et régional, Bernard Frau, ex-PS, maire de Grand-Couronne, Jean-Michel Bélorgey, député PS, Marie-

7. Philippe Braud, *Le Jardin des délices démocratiques*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1992.

Noëlle Liennemann, député-maire PS, Jean Rousseau, ex-député PS, ex-secrétaire fédéral du PS, maire de Vierzon, Yves Vidal, ex-PS, député des Bouches-du-Rhône, Franck Serusclat, sénateur PS, Yves Barrière, maire PS, Joël Chavannal, ex-conseiller régional PS, Jeanine Gourier, maire ex-PC, Roger Winterhalter, ex-PSU, maire de Lutterbach depuis 1977, André Dubosc, adjoint au maire MRG de La Rochelle, Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes, député européen, André Fougerousse, maire PS d'Ostwald, Jean-François Secondé, ex-PS, adjoint au maire de Metz...).

D'une manière générale, les élus de GE aux conseils régionaux en 1992 sont nettement moins atypiques et beaucoup plus « notabilisés » et plus proches du profil habituel du conseiller régional que ceux des Verts. Moins jeunes, moins féminins, les élus de GE, plus souvent cadres supérieurs (52 % contre 22 % pour les élus verts), disposent de revenus plus élevés. Surtout ce sont déjà des notables : 44 % des élus régionaux de GE possèdent d'autres mandats électifs contre 21 % pour Les Verts (3 % contre 0 %, un mandat de conseiller général ; 14 % contre 1 %, un mandat de maire, 14 % contre 3 %, un mandat de maire adjoint...). De même, les élus de Génération écologie sont trois fois plus nombreux que ceux des Verts (58 % contre 20 %) à avoir appartenu à une autre organisation politique dans le passé[8]. GE parvient donc bien – et beaucoup mieux que Les Verts – à mobiliser, à attirer à elle un personnel politique déjà notabilisé, implanté localement et plus légitime en politique.

De même, en 1994, lors des élections européennes, les candidats de GE présentent des caractéristiques sociales plus classiques que ceux des Verts : moins féminins, plus souvent d'âge moyen (35-49 ans), ils sont beaucoup plus souvent issus de catégories supérieures (notamment cadres supérieurs) et nettement moins souvent de catégories intermédiaires. On y trouve aussi trois juristes (contre un seul chez Les Verts) et trois hauts fonctionnaires (un seul chez Les Verts).

C'est aussi le cas en 1993 pour les élections législatives. Yves Barrière, maire de Farges-Allichamp, est candidat dans le Cher ; Christine Barthet, candidate dans le Haut-Rhin, est conseiller municipal de Colmar, et a milité dix ans au PS ; Patrice Hernu, candidat dans le Val-de-Marne, est élu socialiste de Cachan depuis 1977 et premier adjoint au maire ; Lionel Stoléru, ancien ministre, député sortant, est candidat dans l'Oise ; André Dubosc, adjoint au maire de La Rochelle (ex-MRG), est candidat à La Rochelle ; Jean Rousseau, maire de Vierzon, est candidat dans le Cher ; François Gayet, élu MRG dans le Val-d'Oise, y est candidat ; Yves Piétrasanta, maire de Mèze ex-MRG, est candidat dans l'Hérault ; Jean-Pierre Brossier, maire PS de Cunac-sur-Loire, conseiller général et conseiller régional, est candidat en Haute-Loire ; Jean-Philippe Gallat, maire adjoint MRG de Besançon, est candidat dans le Doubs ; Monique Le Saux, maire-adjoint d'Achères et ancienne assistante parlementaire de

8. Voir Daniel Boy, Vincent Jacques Le Seigneur et Agnès Roche, *L'Écologie au pouvoir*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1995, chap. 1.

Michel Rocard, est candidate dans les Yvelines ; Gérard Védrines, conseiller général divers gauche de la Drôme depuis 1976, vice-président du conseil général en 1988, est candidat dans ce département.

Ce recrutement est essentiel, car il fournit d'emblée à Génération écologie un enracinement géographique et des relais locaux maîtrisant eux-mêmes des réseaux locaux et des structures préconstituées. Aussi n'est-il guère étonnant qu'en mars 1992 la carte du vote Génération écologie recoupe assez largement la carte de l'influence personnelle de ces notables qui ont rejoint GE (comme c'était déjà le cas, en 1984, pour la liste ERE). La mobilisation de ces notables permet donc à GE, au-delà d'une partie de l'électorat écologiste, de s'affilier une partie de la clientèle électorale de ces notables. C'est ainsi que les trois seuls élus de Génération écologie aux élections cantonales de 1992 sont tous trois déjà maires.

Deux éléments concourent à expliquer ce recrutement rapide d'un personnel politique déjà partiellement professionnalisé : d'une part le fait que la double appartenance soit possible, d'autre part le potentiel de rétribution qu'offre le nouveau mouvement. Celui-ci découle d'abord de ses perspectives électorales puis de ses résultats électoraux, dès 1991. Ainsi, un certain nombre de conseillers régionaux socialistes sortants, écartés des listes PS ou y figurant en mauvaise position, se voient offrir de meilleurs rangs et donc des perspectives d'élection sur les listes Génération écologie, selon un processus analogue à celui de la constitution de la liste du FN pour les élections européennes de 1984. Mais ce potentiel de rétribution découle aussi des possibilités qu'offre la participation au gouvernement du président de GE : l'occupation du ministère de l'Environnement permet de maîtriser des capacités de rétribution importantes en termes de postes publics. Et l'analyse des nominations qui y sont effectuées entre 1988 et 1992 montre que beaucoup de ces postes sont attribués à des membres, futurs membres ou sympathisants de Génération écologie. C'est le cas pour le cabinet et l'administration centrale du ministère, pour l'Agence de l'environnement et des économies d'énergie (ADEME) et les directions régionales de l'environnement (DIREN). C'est aussi le cas pour les présidences des agences de l'eau. Celle de Rhône-Méditerranée-Corse est attribuée à Robert Fidenti, membre du cabinet de Brice Lalonde, président de l'Entente nationale des élus de l'environnement (ENEE), adjoint au maire d'Avignon, puis conseiller régional GE. Celle d'Adour-Garonne est attribuée à Noël Mamère, porte-parole de GE, maire de Bègles, puis conseiller régional GE. Yves Piétrasanta est nommé à la présidence de l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED), puis de l'Institut français de l'environnement (IFEN), Bernard Frau est nommé président de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS).

La mobilisation réussie de structures et réseaux préexistants

La rapidité du recrutement de ce personnel et du développement de Génération écologie s'explique aussi, en grande partie, par la mobilisation de réseaux et structures préconstitués. On sait que la construction d'une action

collective est toujours plus facile quand préexistent quelques réseaux sociaux ou structures constituées mobilisables que lorsque ceux-ci sont à créer de toutes pièces[9]. Or, dans le cas de Génération écologie, préexistent toute une série de structures et réseaux connexes plus ou moins formels. Et GE apparaît aussi, en quelque sorte, comme l'institutionnalisation, la mobilisation, la politisation (voire la réinstitutionnalisation, la remobilisation, la repolitisation) de ces réseaux et structures.

Première structure préconstituée : Les Amis de la Terre dont Brice Lalonde a été longtemps le président, dans les années 1970, et qui demeurent sous son influence. Nombre de dirigeants ou candidats de Génération écologie sont d'anciens responsables des Amis de la Terre qui l'ont suivi dans son action politique depuis les années 1970. Ils sont demeurés, avec lui, à l'écart du processus d'unification et de constitution en parti de l'écologisme et à l'écart des Verts. Ils l'ont suivi dans le « recentrage associatif » des Amis de la Terre à partir de 1982. Mais lorsqu'il a recréé un mouvement politique à visée électorale, en 1990, ils se sont « remobilisés » dans cette action collective politique. C'est le cas, notamment, de Dominique Simonnet, Marc Lassus, Jean-François Gérak, Pascal Tourbe, François Donzel, Jean-Jacques Porchez, Dominique Martin, Laurent Samuel, Robert Fidenti, Loïc Le Guénedal, Laurence Bardin, Cédric Philibert, Maryse Lapergue, Denis Dangaix, Pierre Bellanger, Éléonore Gabarain, Danièle Olivier-Koehret, Bernard Devalois, Nicolas Desplats, Anne-Marie de Vilaine...

Au-delà de la réactivation, de la remobilisation de ce réseau, c'est la structure même des Amis de la Terre qui est contrôlée politiquement par Génération écologie dès 1990-1991 et qui apparaît comme une de ses « courroies de transmission ». Les Amis de la Terre sont d'ailleurs réorganisés dès le début de 1991 dans le sens d'une plus grande efficacité et d'une rigueur accrue par rapport à 1983. Les nouveaux statuts sont beaucoup plus précis et stricts. Les groupes locaux apparaissent davantage contrôlés par le centre de l'association et doivent signer une convention avec le conseil national... L'association est administrée par un conseil national de neuf membres, élus au scrutin majoritaire de liste, qui se réunit sur convocation du président. Les pouvoirs du président et du conseil national sont importants[10].

Un deuxième réseau est constitué par les liens personnels tissés par Brice Lalonde, en dehors des Amis de la Terre, dans le domaine de l'environnement, depuis son entrée dans ce champ. Outre des personnalités, la remobilisation de ces individus permet la mobilisation indirecte des structures associatives locales ou nationales qu'ils ont animées ou animent toujours et des réseaux qu'ils ont constitués. Ainsi, parmi les candidats Génération écologie en mars 1992, André Holleaux est, depuis 1973, animateur de l'Union départementale des associations de pro-

9. Anthony Oberschall, *Social Conflict and Social Movements*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1973.

10. Voir *Statuts de l'association Les Amis de la Terre*, modifiés les 13 et 14 avril 1991, ronéo, 8 p.

tection de la nature dans l'Essonne (UDANE) et, depuis 1978, président du Comité législatif d'information écologique ; Jean-Claude Demaure est un ancien responsable de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, de la Fédération française des sociétés de protection de la nature, du MEP... ; Philippe Lebreton, ancien animateur du Comité ornithologique Rhône-Alpes, de la Fédération Rhône-Alpes pour la protection de la nature, du Mouvement écologique Rhône-Alpes, est un ancien président du MEP ; Josette Bénard est une responsable du Comité régional pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature, et de la FFSPN ; Yves-Bruno Civel est le délégué général du Comité d'action pour le solaire ; François Lapoix est ancien président de Jeunes et nature...

Un troisième réseau, dont les moyens structurels et humains sont essentiels, est constitué par le ministère de l'Environnement, son cabinet, son administration centrale et ses services extérieurs. Si, comme on l'a vu, certains postes sont offerts, en guise de rétribution, à des « politiques » qui rejoignent Génération écologie, cela ne se limite pas au cabinet, comme cela est usuel, mais concerne aussi les services du ministère. Ainsi, sont membres ou candidats de GE en 1992, voire 1993 : Lucien Chabason, ancien directeur de cabinet, conseiller auprès du ministre, Philippe Germa, conseiller technique au cabinet, Robert Fidenti, conseiller technique au cabinet, Muriel Labrousse, attachée de presse, Chantal Mamou-Mani, ex-attachée de presse, Cédric Philibert et Dominique Martin, membre ou ex-membre du cabinet, Jean-Jacques Porchez, conseiller spécial auprès du ministre, Jean-Claude Oppeneau, chef de service, Pierre-Frédéric Tenière-Buchot, directeur de l'agence de l'eau Seine-Normandie, Jacques Varet, directeur scientifique de l'IFEN, Yves Piétrasanta, président de l'IFEN, Annie Noire, chargée de mission (suppléante) à la direction régionale de l'environnement en Île-de-France, un fonctionnaire du bureau du cabinet, instance administrative...

Surtout, les structures, les moyens, la notoriété et la visibilité du ministère sont mobilisés par le président de Génération écologie. Facteur important en soi, il devient décisif si l'on souligne qu'il s'agit de deux structures connexes par vocation : le ministère de l'Environnement et un mouvement écologiste, capables d'alimenter une réelle synergie [11]. Les moyens d'action qu'offrent pour un responsable de mouvement écologiste la maîtrise du ministère de l'Environnement sont nombreux et variés : postes, relative dépendance financière de certaines associations subventionnées ou de certaines publications, moyens d'influence découlant de la presse du ministère, accès aux sources d'information et aux travaux des services du ministère, usage des moyens de transport liés à la puissance publique (parfois utilisés pour des réunions politiques en province) [12], incarnation par le

11. Sur l'exemple de l'Environmental Protection Agency, aux États-Unis, voir Richard Gale, « Social Movements and the State », *Sociological Perspectives*, vol. 29, avril 1986, pp. 202-240.

12. Pour un exemple de ce mélange des genres, voir Vincent Jacques Le Seigneur et Raymond Pronier, *Génération verte*, Paris, Presses de la Renaissance, 1992, pp. 172-173.

titulaire du poste de l'autorité légitime en matière d'environnement, accès aux médias découlant du statut de ministre...

Un quatrième type de réseau est constitué de structures périphériques ou connexes à Génération écologie. L'Entente nationale des élus de l'environnement, exemple typique, est créée quelques mois avant GE, dans la foulée du succès vert de mars 1989. Il s'agit de ne pas laisser le champ libre aux Verts, qui regroupent les élus écologistes dans leur Association nationale des élus écologistes, réactivée après les municipales. L'ENEE est présidée par un membre du cabinet de Brice Lalonde : Robert Fidenti. Elle cherche à regrouper les élus locaux de différents bords politiques autour de l'environnement.

Un cinquième type de mobilisation de structures préconstituées consiste dans les tentatives de rapprochement avec des mouvements sociaux situés hors du champ de l'environnement. On peut citer l'exemple des associations antiracistes. En 1989-1990, Les Verts tentent eux-mêmes d'effectuer un rapprochement avec cette mouvance et, notamment, avec SOS Racisme. Djida Tazdaït, représentant les beurs lyonnais, figure même en position éligible sur la liste des Verts pour les européennes de juin 1989. Génération écologie entreprend alors de se rapprocher de SOS Racisme puis de France plus. Quatre animateurs de cette dernière association apportent leur soutien à GE, et Zaïr Kedadouche entre, dès 1990, au bureau national puis prend la tête de la liste Génération écologie en Seine-Saint-Denis où il se présente en 1993. Harlem Désir, ancien président de SOS Racisme, adhère à GE début 1993 et se présente sous ces couleurs aux législatives de mars, de même que Hayette Boudjema et Francis Terquem. Autre structure dont la mobilisation est tentée : la coordination des infirmières. Son porte-parole, Nicole Benevise, est candidate GE à Paris.

Un sixième réseau est constitué par la mobilisation des relais médiatiques dont dispose Brice Lalonde. Ancien journaliste, puis conduit par son parcours à fréquenter abondamment les médias, le président de GE dispose de nombreux relais médiatiques. Jean-Marcel Bouguereau, Jean-Louis Péninou, Marc Kravetz ont côtoyé Brice Lalonde en mai 1968. Les journalistes passés par *Le Nouvel Observateur* et *Le Sauvage* sont bien connus de Brice Lalonde, qui y travaillait dans les années 1970. Hélène Crié, ancienne du *Sauvage* et de *La Gueule ouverte*, puis responsable de la rubrique environnement de *Libération*, fut l'attachée de presse de Brice Lalonde en 1981. Une autre attachée de presse, Chantal Mamou-Mani, est l'épouse du directeur et fondateur, en 1991, de Décision environnement et de Marketing vert, lui-même membre fondateur de Génération écologie. Claude-Marie Vadrot, alors au *Journal du dimanche*, Laurent Samuel (*Ça m'intéresse*), Dominique Simonnet (*L'Express*), Dominique Martin (RFI, DMF communication) sont des anciens compagnons de Brice Lalonde aux Amis de la Terre. Robert Fidenti est un ancien journaliste de *Libération* et du *Progrès de Lyon*. Maryse Lapergue est passée par *Le Sauvage*, *La Gueule ouverte*, *Libération* et *L'Indépendant*... Jean-Michel Sauvage, fondateur du Syndicat national des radios, devient responsable de la commission audiovisuelle de GE.

Dès 1990, on retrouve certains journalistes dans le bureau national de Génération écologie : Dominique Simonnet, Noël Mamère qui devient porte-parole du mouvement. En mars 1992, de nombreux journalistes sont candidats GE aux élections régionales : Dominique Simonnet, Geneviève Jurgensen, Laurent Samuel, Joëlle Ody, Dominique Martin, Noël Mamère... de même qu'en 1993, aux législatives (Noël Mamère, Joseph Poli, Pierre Bellanger, Dominique Simonnet, Dominique Martin). Pierre Bellanger, président de Skyrock, qui met un temps d'antenne quotidien à la disposition de Brice Lalonde entre 1992 et 1993, devient secrétaire général de GE et se présente aux législatives dans le Nord.

Les Causes d'un Déclin

Lors des élections régionales de 1992, les écologistes obtiennent un total de 3 590 000 voix, soit 14,8 % des suffrages exprimés et 204 élus, résultat sans précédent pour eux. Les conditions optimales étaient alors réunies pour un tel succès : outre la configuration sociopolitique déjà rappelée, il s'agissait d'une élection intermédiaire à enjeu modéré et local, offrant la possibilité de donner un avertissement à une majorité usée, d'une élection se déroulant au scrutin proportionnel et pour laquelle l'« offre » écologiste était élargie à deux variantes complémentaires, ce qui permettait de « ratisser plus large ».

Au-delà de cette configuration optimale, les écologistes semblent disposer dans les mois qui suivent de nombreux atouts. Les facteurs externes favorables qui ont facilité leur nouvelle croissance depuis 1988-1989 perdurent pour une large part (facteurs politiques, institutionnels... mais non la conjoncture économique qui s'est inversée depuis 1990-1991). D'un point de vue interne, le lancement de GE est un succès incontestable. Les deux formations écologistes (Les Verts/GE), qui parviennent à s'allier dans l'« entente des écologistes », abordent les législatives de 1993 dans de bonnes conditions. De plus, les écologistes disposent alors de « points d'appui » dans les mairies, dans les conseils régionaux et au Parlement européen.

Succès électoral mais échec politique

Lors des élections législatives, le résultat des écologistes est très bon : 2 755 000 voix ; 11,1 % des suffrages exprimés, dont 7,8 % pour l'entente. C'est de très loin le meilleur score jamais obtenu par les écologistes lors d'une élection législative (0,3 % en 1988, 1,2 % en 1986, 1,1 % en 1981, 2,1 % en 1978) ; c'est aussi le meilleur score jamais obtenu à une élection d'envergure nationale ; c'est même le meilleur score jamais obtenu à une élection se déroulant au scrutin uninominal à deux tours. De plus, pour la première fois, les écologistes sont en position de maintenir des candidats au second tour.

Pourtant, à partir de là, à la suite de cette série de succès et malgré une configuration apparemment favorable, tout se délite brutalement. En quelques mois, GE perd soudainement crédit, légitimité, union, électeurs, cadres... Comment expliquer un si prompt déclin ?

Chronologiquement, le premier élément semble tenir à une mauvaise interprétation des résultats de 1993 par l'opinion, les médias, les autres forma-

tions politiques et les écologistes eux-mêmes.

Loin de comparer ce qui est comparable, c'est-à-dire ce résultat aux résultats des autres élections législatives, les médias, les commentateurs, l'opinion, les autres formations politiques et les écologistes eux-mêmes le comparent aux intentions de vote dont ils étaient crédités les mois précédents et au résultat des régionales. Or, les premières ne mesurent que des intentions, lesquelles ont parfois tendance à surestimer le vote écologiste (réponse de fuite). Et les secondes ne peuvent fournir un point de comparaison puisque tout sépare ces deux élections : le cadre (national *versus* régional), l'enjeu (majeur *versus* modéré), le mode de scrutin (majoritaire à deux tours *versus* proportionnel), l'offre électorale (un candidat *versus* deux listes « ratissant plus large »...)

Par manque d'analyse, par absence de recul, pour avoir cultivé des espérances démesurées (plusieurs dizaines de députés), les écologistes transforment ainsi un vrai succès en faux échec.

Il est vrai que, si le succès électoral est indéniable, l'échec est triple ; en termes de résultat : il n'y a pas d'élus ; en termes de contrôle de l'électorat écologiste : l'entente ne représente que 7,8 % sur un total de 11,1 % de suffrages (et s'est donc fait prendre plus de 3 % de son capital électoral) ; en termes de stratégie : les écologistes se présentaient à ce scrutin à deux tours avec une logique de scrutin à un tour, c'est-à-dire seuls, sans alliance externe pour le second tour.

L'idée (fausse) d'un échec électoral des écologistes se répand donc dès le soir du premier tour dans l'opinion, d'autant plus qu'elle est d'emblée avalisée par les écologistes eux-mêmes. S'ensuivent deux séries de conséquences. L'une est d'ordre externe : un processus de « dé-légitimisation » des écologistes auprès de l'opinion, des médias et des autres forces politiques beaucoup plus rapide que leur lent processus de légitimisation depuis 1986-1988.

L'autre se produit à l'intérieur de la mouvance écologiste. D'une part, les liens entre GE et Les Verts, qui n'ont pas donné les résultats escomptés, se distendent puis se rompent, au point que chacune de ces formations présente sa propre liste aux européennes de 1994 (les deux subissent un net échec). D'autre part, la ligne politique de chacun des deux mouvements est contestée de l'intérieur, ce qui conduit à des conflits et à une ambiance de cacophonie.

Dès la fin de 1992, la stratégie de Génération écologie est contestée et certains de ses cadres la quittent. Cette contestation interne s'accentue en 1993 et 1994 et entraîne chaque fois le départ ou l'exclusion d'une nouvelle vague de cadres et/ou de notables du mouvement (François Donzel, ancien secrétaire général, Alexandre Minkowski, Jean-Jacques Porchez, Noël Mamère, ancien vice-président, Michel Cantal-Dupart, Yves Piétrasanta, Bernard Frau). Dès juin 1993, GE a perdu une vingtaine de ses cent cinq élus régionaux de mars 1992. Fin 1994, deux tiers des élus régionaux GE en 1992 s'engagent à ne pas cautionner la candidature de Brice Lalonde à l'élection présidentielle de 1995.

Comment rendre compte d'un retournement de situation aussi rapide ? Plusieurs éléments d'explication peuvent être évoqués.

Tout d'abord, l'amalgame constitué

dans GE autour de Brice Lalonde était, par essence, fragile. Cet amalgame tenait en partie *via* le flou du positionnement de ce mouvement et de son président. Le départ de Brice Lalonde du gouvernement, son recentrage politique (entrepris dès 1992 mais accentué ensuite) vers un centrisme libéral et un réformisme environnemental provoquent le retrait, d'une part, des écologistes de gauche et, d'autre part, de certains « déçus de la gauche » qui percevaient GE comme une force de ressourcement de la gauche. Ensuite, les hésitations et erreurs stratégiques et tactiques de la fin de 1992 et du début de 1993, ainsi que les difficultés de l'entente avec Les Verts, produisent des effets négatifs.

La perte des capacités rétributives

Surtout, ce genre de machine électorale ne peut fonctionner que si elle se montre capable de distribuer des rétributions[13]. Or, en l'espace d'un an, Brice Lalonde et GE perdent leurs deux principales sources de rétribution.

D'une part, en 1992, Brice Lalonde quitte le gouvernement. Par là même, il ne bénéficie plus des facilités humaines, matérielles, voire médiatiques, dont il disposait jusque-là.

D'autre part, le résultat électoral de 1993, même s'il est bon, est perçu comme un échec par rapport aux espérances de certains, mais surtout parce qu'il ne permet d'obtenir aucun élu. Dès lors, les perspectives de rétribution électorale (voire exécutive) que semblait pouvoir offrir GE s'effondrent. La plupart de ceux qui l'avaient rejointe dans cette optique (transfuges d'autres mouvements politiques, notables, dirigeants de mouvements sociaux) n'ont plus guère de raisons d'y demeurer. Cette analyse est confirmée par la suite puisqu'en 1994 la liste GE ne parvient pas à obtenir 5 % des suffrages exprimés aux élections européennes, et n'obtient donc aucun élu, et qu'en 1995 Brice Lalonde ne se présente pas aux présidentielles et, malgré son ralliement à Jacques Chirac, n'est pas en mesure de peser sur la formation des gouvernements Juppé. De plus, dès cette époque, le « ressaisissement » de la gauche non communiste conforte la démarche de ceux qui ont quitté GE pour « épauler » celle-ci. En mai 1997, les candidats GE n'obtiennent que 1,7 % des suffrages exprimés.

Enfin, la précarité de l'amalgame des cadres rassemblés autour de Brice Lalonde dans GE se retrouve aussi en matière électorale. GE (comme Les Verts) ne parvient pas à s'affilier un électorat stable. C'est d'autant plus le cas que, dès 1992, le vote GE apparaît d'emblée encore moins fidèle et plus fragile que l'électorat vert.

Un électorat volatile

Le vote Génération écologie est alors un vote de refus des autres listes (50 %), de mécontentement à l'égard des socialistes au pouvoir (72 %), beaucoup plus encore que le vote vert (respectivement 43 %, 48 % et 56 %). Corrélativement, le vote GE apparaît, bien davantage que le vote vert, comme un vote de « déçus du socialisme ». 27 % seulement d'« écologistes » (préférence partisane) votent GE, contre 34 % vert, tandis que GE attire 9 % de

13. Sur ce point, voir Max Weber, *Le Savant et le Politique*, Paris, Plon, 1959, pp. 126-131, 194.

socialistes et Les Verts 4 % ; 53 % d'électeurs GE se classent à gauche, contre 43 % seulement d'électeurs verts. De même, au-delà de l'« environnement », les motifs de vote des électeurs de Génération écologie sont, bien davantage, ceux d'un électorat de gauche classique que les raisons de vote des électeurs verts (le chômage : 50 % contre 44 % ; les libertés : 26 % contre 19 % ; la lutte contre le racisme : 33 % contre 22 % ; la construction de l'Europe : 20 % contre 13 %). L'électeur de Génération écologie apparaît, aussi, moins mobilisé et mobilisable par l'écologisme que l'électeur vert : 5 % seulement envisagent de faire partie d'un mouvement écologiste ou en font déjà partie, contre 12 % des électeurs verts.

Ainsi le vote GE apparaissait-il alors, bien plus que le vote vert, comme un vote sanction à l'égard du gouvernement et des socialistes, provenant, pour une bonne part, d'anciens électeurs de gauche déçus et/ou soucieux d'environnement. Le problème, pour GE, consistait alors, davantage encore que pour Les Verts, à structurer cet électorat, à le fidéliser et à se l'affilier au-delà d'une protestation électorale éphémère. D'autant plus que les liens avec la gauche perduraient, même s'ils étaient décevants : 53 % des électeurs GE continuaient à s'y situer et 68 % n'envisageaient une participation au gouvernement qu'avec le PS (46 % seulement chez les électeurs verts), contre 19 % seulement avec le RPR et l'UDF[14].

Or, précisément, GE ne parvient pas à fidéliser cet électorat et à le structurer, celui-ci s'éparpillant encore plus vite que celui des Verts après 1993. Par exemple, en 1994, la liste Lalonde n'obtient que 33 % des suffrages des électeurs exprimant une préférence partisane pour GE. 4 % votent pour la liste Wurtz, 4 % pour la liste Chevènement, 5 % pour la liste Rocard, 16 % pour la liste Tapie, 9 % pour la liste Isler-Beguin, 4 % pour la liste Schwartzenberg, 10 % pour la liste de Villiers[15]...

L'implosion de GE

Dès 1992, François Donzel, cofondateur et secrétaire général de GE, quitte le mouvement et crée en décembre l'Alliance pour l'écologie et la démocratie (AED), qui présente une centaine de candidats aux législatives de 1993, participe aux Assises de la transformation sociale en décembre 1994 et appelle à voter Lionel Jospin dès le premier tour des présidentielles de 1995.

Deuxième hémorragie : des élus GE (Jean-François Caron, Bernard Devalois, Alain Cabanes) créent en 1993 une tendance Écologie autrement, qui cherche à prendre le contrôle de GE puis participe en 1994 à la liste des Verts et se sépare officiellement de GE en décembre 1994. En 1995, cette tendance soutient Dominique Voynet.

En 1994, Noël Mamère, vice-président de GE, quitte cette structure, se fait élire sur la liste de Bernard Tapie et fonde Convergences écologie solidarité (CES), où le rejoint bientôt André Buchman, des Verts. Tous deux sont membres du conseil politique de la campagne de Lionel Jospin, et CES, après avoir participé aux Assises de la

14. Sur ces données, voir SOFRES, *L'État de l'opinion, 1993*, Paris, Éd. du Seuil, 1993.
15. Sondage CSA, sortie des urnes, 12 juin 1994.

transformation sociale, soutient le candidat socialiste dès le premier tour en 1995.

En juin 1994, Yves Piétrasanta fonde le Réseau international des écologistes de terrain, rassemblant des élus, des militants et des scientifiques. Il crée parallèlement Écologie fraternité, tendance interne à GE, parallèle à Écologie autrement, qui soutient Dominique Voynet en 1995.

Ainsi, si l'élite recrutée par GE apparaît plus légitime que celle des Verts, une partie de celle-ci ne fait que transiter par GE, et elle semble, en tout état de cause, moins légitime que celle des partis établis.

Cette implosion témoigne de la permanence de tendances sécessionnistes et de la difficulté à faire reconnaître la légitimité du sigle de l'organisation. Elle renvoie aussi à une absence de réflexion sur les conséquences d'un infléchissement de la ligne politique. Chez GE, le recentrage politique ne pouvait que provoquer, à terme, le départ des déçus de la gauche qui avaient rejoint la structure pour faire pression sur le PS ou recréer un parti social-démocrate *bis*.

Au-delà de cette implosion, une autre évolution récente doit être relevée : la cristallisation du clivage gauche-droite au sein de l'écologisme. L'implosion de l'écologisme français s'accompagne de son absorption croissante par la gauche et la droite. C'est le cas pour l'AED par rapport à la gauche, dès 1992. C'est le cas pour Les Verts qui abandonnent la ligne « ni gauche ni droite » en novembre 1993 et se rapprochent peu à peu de la gauche pour aboutir à un accord politique et électoral avec le PS en janvier 1997. C'est le cas pour GE qui s'est rapprochée dès 1993 de la majorité parlementaire. En 1995, lors des élections municipales, GE, qui « s'inscrit dans la majorité présidentielle », soutient des listes de cette majorité dans 188 villes de plus de 30 000 habitants.

Alors que, depuis une vingtaine d'années, les écologistes cultivaient avec une certaine constance un discours et des pratiques de refus du clivage gauche-droite, considéré comme dépassé, artificiel et inopérant, et que cela constituait une de leurs principales spécificités et leur originalité, ils abandonnent cette ligne et se retrouvent alliés critiques de la gauche (Verts, CES, AREV...) ou de la droite (GE). Mais, faute d'avoir pu, ou su, conserver un minimum de troupes, une ligne lisible et négocier un accord en bonne et due forme avec le camp dont elle s'était rapprochée, GE s'est privée de vrais moyens d'existence politique.

L'expérience de GE peut dès lors s'analyser comme l'échec d'une nouvelle tentative de troisième force, pour des raisons qui tiennent d'une part à la configuration du champ politique, mais d'autre part, et surtout, aux erreurs tactiques et à l'incapacité de se doter durablement des ressources nécessaires au succès et à la survie d'une entreprise politique.